

des rares fois où l'un d'entre eux va se Mais lorsque la discussion s'anime d'industrielle française. Gor a regardé le (1) prénom d'emprunt

À Langoat, deux visions opposées de l'agriculture

La commune de Langoat (Côtes-d'Armor) a été le théâtre de deux manifestations hier soir. L'une pour faire le procès de l'élevage industriel, l'autre en soutien à un élevage qui souhaite s'agrandir.

Reportage

Effervescence inhabituelle hier à Langoat, près de Lannion (Côtes-d'Armor). Le bourg est cerné par les gendarmes. La petite commune a été choisie pour être un site de mobilisation, dans le cadre de la journée d'action : « **Retour sur terres : stoppons les projets toxiques près de chez nous** ».

La raison ? Le projet d'agrandissement d'un élevage porcin établi dans la commune. Le Gaec Damany a prévu de stopper son activité volaille pour se consacrer uniquement aux porcs. Avec une production annuelle de 22 500 porcs charcutiers.

Un collectif composé de plusieurs associations de défense de l'environnement s'est monté contre le projet. Parmi elles, Halte aux marées vertes. Annie Le Guilloux, sa vice-présidente vient dénoncer la pression que représente l'élevage dans les Côtes-d'Armor. « **Selon la Cour des comptes, il y a en moyenne un bovin, 22 cochons et 248 volailles par hectare de surface agricole utile. Imaginez ce que cela représenterait si on**



Le collectif contre les fermes-usines, avec d'autres collectifs, a fait le procès de l'élevage industriel.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

les sortait des bâtiments agricoles ! »

Un faux procès

Il est 18 h. Devant la mairie, c'est le procès de l'élevage industriel qui se joue devant quelque 250 personnes. La présidente du tribunal fictif donne la parole aux avocats des victimes. Il y a là celui de l'humanité, celui de la biodiversité. Un cochon s'exprime, évoquant les conditions d'élevage

qu'il subit...

Un peu en retrait, le maire de Langoat, et ses adjoints sont en ligne devant la mairie, écharpe tricolore sur l'épaule. Hervé Delisle a prévu de prendre la parole. Son conseil s'est prononcé en faveur du projet Damany. « **Nous, élus, on s'est sentis attaqués. Certains pensent qu'on ne connaît pas le sujet. Or nous avons étudié le dossier avant de prendre cette décision. On a rencontré deux**

fois les éleveurs et trois fois le commissaire enquêteur. » Agriculteur lui-même, il défend le projet, « **porteur d'emploi, et à la pointe de l'innovation** ».

Vers 19 h 45, l'élu tente de s'exprimer... Mais on l'en empêche. Il faudra de longues minutes de tergiversations. Les militants refusent de l'écouter et s'éloignent.

À deux kilomètres de là, c'est sur son exploitation que la famille Damany accueille ses collègues, venus la soutenir, à l'appel de la FDSEA. Et ils sont nombreux. Au moins 400. Vers 20 h 30, Anthony Damany, très ému, prend le micro. Son projet est devenu malgré lui un symbole. Le jeune agriculteur n'a pas de mots assez durs contre les « **mangeurs de graines** », « **donneurs de leçon, qui accusent sur le bien-être animal, les algues vertes, le réchauffement climatique... Sans avoir jamais visité une exploitation** ». La confrontation, redoutée, entre deux visions opposées de l'agriculture n'aura pas lieu. Près de l'élevage aussi, la gendarmerie veille...

Renée-Laure EUZEN.

D

Un
lla

Jus

« L

am

che

sui

ava

que

n'a

sor

le :

une

une

cas

pré

tég

sal

31

siei

det

« J

sor

dé

bor

der

du

cai

poi

sor

5 8

de

pol